



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 13 décembre 2023

Délibération n° 2023-204

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/12/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice.

Absents excusés : MM. SEGUINOT Stéphanie ayant donné pouvoir à Mme DIERS de LABARRE – DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à M. BESSIERE Jean-Pierre - PASLIN Audrey ayant donné pouvoir à Mm PROST Gwennaëlle - LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à M. BERNARD-BARTHE Pierre - VENANT Frédéric

Secrétaire de séance : Mme DIERS de LABARRE Nathalie.

Finances Locales – Subventions

Demande de subvention BTP CFA

Madame le maire informe les membres présents qu'un jeune administré est inscrit dans ce CFA de Vendée et prépare un Brevet Professionnel dans les métiers liés aux piscines.

L'établissement sollicite une aide financière de 65 € pour l'année scolaire en cours. Cette somme servira à l'achat de supports pédagogiques.

Le Conseil Municipal, DECIDE par 11 voix POUR :

- D'autoriser Madame le maire à verser une subvention de 65 € au BTP CFA de Vendée.

Publication dématérialisée du **15 DEC. 2023**
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20231213-2023-204
Reçu le **14 DEC. 2023**